

Introduction

Penser Fouad Chéhab

Les grandes figures politiques du monde arabe de la deuxième moitié du xx^e siècle n'échappent pas à la tendance de la biographie politique. Le genre n'est pourtant pas nouveau, inauguré en France au début des années soixante-dix par le *Nasser* de Jean Lacouture qui définit une typologie des figures politiques arabes, distinguant le héros du simple chef d'État ¹. Le Liban, berceau de l'imprimerie en Orient, a connu un essor biographique notoire à partir des années quatre-vingts qu'attestent les nombreux portraits politiques ou témoignages personnels souvent partisans.

L'étude historique de Fouad Chéhab relève pleinement du « pari biographique » tel que l'a décrit l'historien François Dosse ². Il s'agit non seulement d'alimenter le courant des études scientifiques sur les personnalités majeures de l'histoire libanaise contemporaine, mais aussi d'analyser un parcours personnel selon une méthodologie désormais classique des nouvelles tendances de la biographie historique en vogue depuis le milieu des années 1980. Les limites du personnage étudié ne se cantonnent pas seulement en amont à la vie et en aval à la mort. À travers la sociologie, les sciences sociales, l'étude des conditionnements qui pèsent sur l'individu avant de naître, ainsi que les traces laissées par l'après-mort et leurs fluctuations dans la conscience collective, il s'agit de retracer l'impact global d'un personnage dont l'évolution s'insère par ailleurs dans un environnement politique intérieur, régional et international spécifique ³. À ce titre, le général Chéhab est au cœur d'une série d'enjeux complexes et fondateurs du Liban contemporain à différentes échelles spatiales. Penser le personnage se limite donc bien moins à analyser un parcours personnel, qu'à penser le fonctionnement de l'État dans le Liban post-colonial jusqu'à la veille de la « guerre civile » qui éclate en 1975. Il s'agit aussi d'évaluer

¹ LACOUTURE 1971.

² DOSSE 2005.

³ *Ibidem*, p. 446.

la place du personnage et son influence dans la culture politique libanaise contemporaine. Ce cadre méthodologique global et généralisable de la biographie s'inscrit dans une tentative d'écriture d'une histoire libanaise du temps présent fondée au départ sur une temporalité définie par un critère constant, celui de la durée d'une vie humaine.

Notre figure historique appartient à la double catégorie des officiers et des chefs d'État arabes de l'après-Seconde guerre mondiale. Au début des années soixante, la plupart des leaders politiques du monde arabe sont fortement liés au monde militaire. Certains sont des héros de l'indépendance nationale assumant leur statut voire le cultivant, y compris au-delà des frontières. Ainsi, Nasser ne prétend-il pas jusqu'à sa mort en 1970 incarner la figure du héros de la cause arabe dans son entier ? À son image, beaucoup de leaders politiques arabes sont le produit de coups de force internes successifs, postérieurs à la lutte pour l'indépendance. Imbus du pouvoir, ils y installent des régimes politiques autoritaires fondés sur le prétorianisme, le parti unique, la gestion étatisée de l'économie, voire le culte de la personnalité. Dès 1949, la défaite arabe en Palestine inaugure en Syrie l'ère des coups d'État militaires de l'après-guerre. Après la prise de pouvoir au Caire par les officiers libres en 1952, l'année 1958 est à ce titre une date charnière dans le processus de renouvellement des dirigeants du Moyen-Orient, notamment en Irak et au Liban ⁴. La monarchie irakienne s'effondre pour laisser place au régime autoritaire du général Kassem. Dans cette mosaïque politique arabe, « zone de turbulences », l'officier libanais Fouad Chéhab fait figure de cas spécifique car il nourrit un rapport complexe à l'égard du pouvoir où s'additionnent à la fois mépris, volonté de distanciation et d'autonomie à l'égard de la classe politique libanaise, mais aussi un sens certain des responsabilités. Au moment où Nuri Saïd et la famille hachémite sont massacrés en Irak le 14 juillet 1958, Fouad Chéhab parvient quelques jours plus tard à la tête de l'État libanais après une crise grave, avec le soutien international, mais par des voies démocratiques et sans heurts majeurs. Sous son mandat (1958-1964), le Liban fait figure de « zone de stabilité » ⁵ dans un environnement régional autocratique et troublé. N'étant ni un dictateur, ni un héros mais un acteur de l'indépendance nationale, ce général formé par les cadres militaires français à l'époque du Mandat fait le choix du maintien en place de la

⁴ Voir OWEN et LOUIS (éd.) 2002.

⁵ L'expression est utilisée dans un article du colonel Pierre Rondot paru dans *La Croix* en novembre 1959 et repris dans *L'Orient* (Beyrouth), 08/11/1959.

démocratie consociative libanaise⁶. Troisième chef d'État du Liban indépendant mais premier militaire à présider les destinées du pays depuis 1943, il ne partage ni les intérêts matériels, ni la soif du pouvoir, ni les expériences idéologiques arabistes en cours portées au sommet de l'État dans les pays voisins par des officiers parvenus aux plus hautes fonctions⁷. L'étude de notre personnage s'inscrit d'ailleurs plus globalement dans le cadre d'un renouveau historiographique récent sur les militaires comme objets d'étude au Moyen-Orient et sur les rapports entre militaires et politiques au xx^e siècle dans une approche comparatiste. Cela suppose, entre autres, une réflexion sur des questionnements induits, tels l'analyse de la figure du combattant, la légitimité de son action politique comme militaire ainsi que l'existence d'une culture, voire d'une doctrine militaire propre. Le « père de l'armée » libanaise peut-il, du reste, être classé dans une grille spécifique de lecture politique : celle des héros ou des grands hommes du monde arabe⁸ ? Penser Fouad Chéhab consiste donc aussi à réfléchir sur le versant atypique d'une personnalité militaire et politique arabe dans son environnement régional.

La réflexion sur la spécificité se prolonge à bien d'autres échelles et d'abord sur la scène intra-libanaise. Chef et guide démocrate pour certains⁹, ambitieux et assoiffé de pouvoir pour d'autres, le personnage est sujet au Liban en son temps et ensuite aux passions et aux polémiques qui transcendent généralement les communautés confessionnelles. Longtemps présenté comme un homme de consensus au-delà des partis et des logiques communautaires, Fouad Chéhab est encore à sa mort loin de faire l'unanimité parmi les Libanais. Il apparaît d'abord pour certains admirateurs comme le « mal aimé » ou l'homme très controversé du Liban des années précédant la guerre civile qui débute à partir de 1975¹⁰. Il devient à ce titre un objet d'étude pour l'historien dont le travail consiste à démêler la part de vérité historique qui l'entoure et surtout à analyser la construction d'un discours laudatif comme celle d'une légende noire. La distanciation du travail historique par rapport à des catégories de sources et de discours émanant d'acteurs aux intérêts divergents apparaît comme une nécessité impérieuse, afin de tenter de sortir des lieux communs. Penser Fouad Chéhab est à bien

⁶ Sur la spécificité de la démocratie consociative libanaise, voir MESSARA 1983.

⁷ Voir HADDAD 1971, p. 1-49.

⁸ Voir sur cette question JAOUEN-MAYEUR (dir.) 2002.

⁹ Voir *al-Safa*, 28/04/1973, p. 32.

¹⁰ *Al-Safa*, 28/04/1973, p. 31-33. Voir aussi *Le Monde*, 26/04/1973.

des égards un travail de mise en relation et de confrontation entre des types de discours qu'il s'agit d'élucider, voire de déconstruire. Une fois au pouvoir, ce dernier fait le choix de garantir la Constitution et de renforcer le versant économique et social de la démocratie libanaise dans un environnement arabe autoritaire. Comme ses prédécesseurs civils à la présidence de la République, son attachement au régime démocratique dément une première tendance historiographique aujourd'hui contestée mais qui, dans les années cinquante, tendait à justifier par des schémas européens - dont la faiblesse des classes moyennes - l'absence de démocratie dans les États arabes post-coloniaux ¹¹. Ses détracteurs font pourtant de Fouad Chéhab le responsable d'une période noire de la première République libanaise. Avec lui, son pays aurait basculé inexorablement de la préservation des libertés à un excès d'autoritarisme. L'historien se doit d'apporter des sources historiques nouvelles sur la question afin d'éviter l'enfermement dans des catégories de pensée (favorables ou non) qui, par ailleurs, ont le mérite de mettre en évidence des identités multiples du personnage ¹².

Une étude historique de Fouad Chéhab suppose quelques précautions d'usage d'ordre méthodologique. L'homme est aujourd'hui en effet le plus souvent cité pour son rôle dans la première guerre civile libanaise en 1958 et comme chef d'État réformateur entre 1958 et 1964. Or, cette année charnière dans l'histoire du Moyen-Orient contemporain (1958) ne saurait ainsi être le point de départ de toute analyse. Loin de lui donner sa première visibilité politique, elle tend à masquer des moments historiques majeurs antérieurs et postérieurs durant lesquels notre personnage a marqué l'histoire du Liban contemporain. Notre étude exclut donc de limiter l'analyse à son mandat présidentiel ou au chéhabisme (1958-1970) ¹³, période nécessairement plus réduite que l'histoire de l'homme lui-même, et qui se prolonge durant la présidence de Charles Hélou (1964-1970). Il ne s'agit donc pas de se livrer ici à un nouvel inventaire de son œuvre présidentielle réformatrice ¹⁴, ni d'étudier la vie politique libanaise depuis

¹¹ Voir notamment ISSAWI janvier 1956, p. 27- 42. Voir aussi HEYDEMANN octobre 2002, p. 54-61.

¹² Sur cette question générale, voir DOSSE 2005, p. 327-397.

¹³ Le terme de chéhabisme est polysémique. Il désigne à la fois une période de l'histoire politique du Liban entre 1958 et 1970, mais aussi une conception nouvelle du développement, voire une philosophie ou encore une forme d'utopie, voir notamment AKL 1964 ou BOUSTANY 1987.

¹⁴ Dans notre optique, cette approche est d'autant moins pertinente qu'elle a fait jusqu'à ce jour, l'objet de thèses universitaires ou de travaux de référence, signalons notamment les ouvrages de CORM 1964 et de DAGHER 1995.

1958¹⁵, à moins que n'apparaissent les conceptions originales de Fouad Chéhab en matière de développement, ou ses interventions personnelles souvent décisives destinées à orienter les débats publics ou à faire aboutir des réformes nouvelles. Le deuxième écueil consiste à considérer que tout ce qui procède des comportements de l'armée libanaise dont Chéhab est considéré comme le « père » (*Ab al-jaych*) depuis sa fondation en 1945, ou tout ce qui est en rapport avec le fonctionnement de l'État libanais à partir de 1958, est irrémédiablement associé au personnage. Ce postulat encore assez vivace dans l'historiographie part du principe que sur la question des rapports entre l'armée et la politique, rien ne pouvait échapper à son contrôle, ce qui revient à nier l'existence de forces centrifuges ou de tensions internes. La nécessaire distinction sémantique entre les adjectifs « chéhabien » - en rapport avec l'action de Fouad Chéhab lui-même - et « chéhabiste » - non réducteur à l'homme car il désigne aussi ses partisans -, permet en outre de rendre compte de la complexité de l'enjeu¹⁶. Le qualificatif « chéhabite(s) » a lui-même été utilisé pour désigner jusqu'en 1841 les émirs Chéhab et leurs partisans¹⁷.

L'intérêt d'une étude centrée sur l'homme et son influence, et non sur le chéhabisme en tant que tel, invite en outre à repenser la pertinence des périodisations traditionnelles auxquelles le personnage est le plus souvent associé dans l'historiographie. Ce travail vise, entre autres, à montrer que le personnage étudié apparaît comme un acteur fondamental de l'histoire libanaise contemporaine avant 1958 et après 1964, c'est-à-dire à des moments où son nom est rarement cité dans l'historiographie. Pour expliquer le cheminement qui le conduit, à plusieurs reprises, à adopter des postures militaires et politiques spécifiques à partir de l'indépendance, un retour à la période de ses premières années de jeunesse et de formation s'impose à l'évidence pour en comprendre la genèse. La vie de Fouad Chéhab (1902-1973) traverse en effet le xx^e siècle libanais qui précède la conflagration qui éclate en 1975. Elle nous invite à revisiter par son intermédiaire trois grands moments historiques distincts qui, à des degrés différents, sont tout aussi fondamentaux dans sa carrière que dans les origines du Liban contemporain : la fin de l'époque ottomane, la période du Mandat français (1920-1943) et celle du Liban indépendant à partir du départ des dernières

¹⁵ Voir dans ce registre CHAMI 2003.

¹⁶ Le premier à avoir fait observer cette nuance sémantique est le journaliste et directeur de *L'Orient*, Georges Naccache dans une conférence donnée au Cénacle libanais en 1960. Abordant le chéhabisme, Naccache évoque parallèlement « l'expérience chéhabienne ».

¹⁷ Voir CHEBLI 1955.

troupes françaises, à la fin de l'année 1946. Dès ce moment et en fonction de ses responsabilités, la carrière du personnage se décline elle-même en trois grandes sous-périodes qui, chacune d'entre-elles, renferme des phases décisives de l'histoire politique nationale : ses années à la tête de l'armée (1945-1958), celles passées à la présidence (1958-1964), sa « retraite politique » officielle (1964-1973). Après sa disparition en 1973, la guerre (1975-1990) suivie de la Seconde République libanaise née de l'accord de Taëf (1989) constituent également des moments forts où se développe l'usage public de sa mémoire. Notre étude se poursuit chronologiquement jusqu'à la fin de la deuxième présidence d'Émile Lahoud en novembre 2007. Si le mandat de Fouad Chéhab sert traditionnellement et légitimement le plus pour évoquer sa figure d'homme d'État, toutes les autres phases de sa carrière sont généralement méconnues, voire négligées au point que l'historiographie réduit trop souvent le personnage à sa dimension classique d'homme de consensus en 1958 et de chef d'État réformateur. C'est oublier à quel point sa visibilité est grande déjà à la fin de l'époque mandataire. Officier des Troupes spéciales, il est en effet l'un des maillons d'une institution créée par les autorités françaises pour assurer l'ordre dans les États du Levant ¹⁸. Les analyses récentes visant à repenser l'historiographie du Mandat français au Liban par le biais des acteurs, et non plus uniquement sous l'angle institutionnel, renforcent l'intérêt d'une telle étude de cas ¹⁹.

Des années de formation aux années de responsabilité puis de réflexion, l'homme s'inscrit irrémédiablement dans la longue durée. Il se projette à la fois dans le temps court de la réalité libanaise immédiate dont il est le produit, mais aussi en tant qu'émir Chéhab, dans un temps historique long, comme héritier d'une des familles les plus illustres du Mont-Liban. C'est encore le temps long qu'il convient de saisir quand la forte instrumentalisation posthume de sa mémoire plurielle s'invite dans les débats politiques contemporains. Même si notre démarche est de considérer fondamentalement les années de présidence (1958-1964) comme un moment parmi d'autres aussi cruciaux, voire peut-être plus fondateurs encore dans la carrière du personnage et la genèse de son réformisme, un retour sur son *'ahd* (présidence) est inévitable dans une perspective biographique. Il s'agit néanmoins d'en proposer une lecture neuve et une nouvelle forme de périodisation au regard de la documentation primaire existante.

¹⁸ ALBORD 2000.

¹⁹ Voir à ce titre MEOUCHY (dir.) 2002.

La mise en lumière globale du personnage suppose par ailleurs le maniement d'un jeu d'échelles chronologiques et spatiales dans lequel apparaissent des acteurs fondamentaux, libanais, arabes ou occidentaux qui ont façonné durablement sa personnalité ou orienté son action politique. La question des acteurs et des élites apparaît en outre fondamentale, car depuis sa formation au sein des Troupes spéciales du Levant, notre personnage s'inscrit dans un réseau complexe de connaissances locales, régionales, nationales et internationales. Les différentes strates des élites politico-administratives au pouvoir au Liban avant la guerre civile constituent à bien des égards des « inconnues de l'histoire nationale »²⁰. Elles s'insèrent dans un tissu social communautaire spécifique et leur recrutement répond dès la fin des années cinquante à des stratégies politiques nouvelles. À partir de 1959, l'orientation réformiste du militaire devenu président ne consiste donc pas seulement en une juxtaposition de projets de développement. Le choix des hommes dans les processus de décision politique présente l'intérêt de mieux comprendre les logiques complexes d'un nouvel axe dans l'appréhension de la chose publique au Liban. L'identification de ces cercles du pouvoir selon une approche prosopographique, apparaît donc aussi comme un élément majeur de notre étude, tout comme le repositionnement du personnage étudié dans un cadre historique long.

Comme officier des Troupes spéciales, « père de l'armée » et troisième président du Liban indépendant, Fouad Chéhab est à la source des grandes problématiques libanaises actuelles qui s'organisent autour de plusieurs axes majeurs : la question de la nature et de la pérennité des institutions, celle de l'entente inter-communautaire dans une société multi-confessionnelle, les relations entre armée et politique, la prise en compte du problème social dans le cadre d'une économie libérale extravertie, la réflexion sur la réforme de l'État, la préservation de l'indépendance nationale à l'égard de l'environnement régional, les relations avec l'ancienne puissance mandataire, mais aussi l'usage public du passé. La perspective de notre travail est donc de placer résolument notre personnage au cœur de tous ces enjeux qui, eux-mêmes, sont étroitement liés au contexte dans lequel ils s'insèrent. La figure biographée devient alors une entrée pour illustrer une évolution collective plus large comme l'exigent les biographies modales²¹. Au-delà de la biographie politique, il s'agit par l'intermédiaire de Fouad

²⁰ Nous empruntons l'expression à CHARLE 2006, p. 14-18.

²¹ Voir PROST 1996, p. 79-100. Sur la biographie modale, voir aussi DOSSE 2005, p. 213-249.

Chéhab de comprendre comment ont pu s'élaborer au Liban des mutations durables, tant au niveau du fonctionnement politique et institutionnel que des mécanismes économiques et sociaux, voire des mentalités.

Cette étude propose donc une nouvelle lecture de l'histoire du Liban contemporain, à travers celle d'un personnage qui en a été un acteur majeur et ce, à travers une mise en perspective critique de l'historiographie traditionnelle par l'intermédiaire d'archives inédites.